

Barbès route de la Bouaye
97190 Le Gosier
Guadeloupe

serenad971@gmail.com

0690 70 68 26

0590 28 91 44

SIRET 839 595 360 00018

IBAN FR53 3000 2005 0100 0008 0107 D42

BIC CRLYFRPP

le Client

Hertz

Jarry

97122 Baie-Mahault

Guadeloupe

Facture liée au devis D20210607-007.

Montant en Euros HT

THRIFTY TARIFS & FLOTTE TYMF

199,00

1 pages A4

1 prestation à 199 €

THRIFTY TARIFS & FLOTTE TYMJ

199,00

1 page A4

1 prestation à 199 €

Total brut 398,00

TVA 0,00

Net à payer 398,00

Montant à reverser **398,00 €**

Exempté de TVA

Cette facture est payable sous 30 jours

En conformité de l'article L 441-6 du Code de commerce :

- La facture est payable sous 30 jours.
- Pas d'escompte pour paiement anticipé.
- Tout règlement effectué après expiration de ce délai donnera lieu, à titre de pénalité de retard, à l'application d'un intérêt égal à celui appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 Euros.
- Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

Informations concernant les droits d'exploitation :

- Le Client s'engage vis à vis du prestataire à disposer de tous les droits d'exploitation nécessaires à la réalisation des prestations objet du présent contrat.
- Le prestataire ne cède que les droits d'exploitation de la création limités aux termes du présent document.
- Le prestataire reste propriétaire de l'intégralité des créations tant que la prestation n'est pas entièrement réglée.
- Toute utilisation sortant du cadre initialement prévu dans ce devis est interdite; sauf autorisation expresse et écrite du prestataire.